



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINT-MARTIN**

SÉANCE DU 9 AVRIL 2018

Une séance régulière des conseillers de la Municipalité de Saint-Martin est tenue au Centre municipal le lundi 9 avril 2018 à 20 h. Sont présents Mme Milisa Pépin, MM Jean-Guy Morin, André Roy, Robert Lessard, Yvan Paré, Michel Marcoux, sous la présidence de M. Éric Giguère Maire.

Sont également présents : Brigitte Quirion, Secrétaire-Trésorière.

RE :057-04 -2018 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour;

Il est proposé par : Jean-Guy Morin

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

- 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2) BLANCHETTE VACHON S.E.N.C.R.L. / PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017**
- 3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2018**
- 4) MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARTIN- LOT N° 5 424 876 – AUTORISATION DE SERVITUDES EN FAVEUR DE « ÉPICERIE SAINT-MARTIN » POUR INVESTISSEMENT AGW INC. – LOT N° 5 424 877 ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT NOTARIÉ**
- 5) HYDRO-GESTION INC / SOUMISSION POUR FOURNITURE D'UNE SOUFFLANTE DE MARQUE ROOTS**
- 6) SERVICE INCENDIE / LISTE DES POMPIERS ACTIFS ET NON ACTIFS ET LISTE DES PREMIERS RÉPONDANTS MÉDICAUX (NON-POMPIER)**
- 7) SERVICE INCENDIE / ACHAT DE 3 HABITS DE COMBAT ET 4 PAIRES DE BOTTES**
- 8) PHOTOGRAPHE STÉPHANIE GILBERT / PHOTOS MOSAÏQUE CONSEIL 2017 – MODE DE PAIEMENT**
- 9) LECTURE DE COMPTEUR D'EAU INACCESSIBLE / CORRECTION DE LA TAXATION 2018 DE M³ D'EAU ESTIMÉ / COUPURE D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE DE**

L'IMMEUBLE (DÉSIGNATION CADASTRALE N° 5 424 750) - FRANÇOIS POULIN AU 19, 4^E RUE OUEST À LA DEMANDE DU PROPRIÉTAIRE (ENTENTE SIGNÉE ENTRE LES PARTIES) & CORRECTION DE LECTURE DE COMPTEUR D'EAU PAR ERREUR DE L'IMMEUBLE 27, 10^E RUE EST (M. FABIEN POULIN) POUR LA TAXATION 2018

- 10) PROGRAMME ADOS EN CAVALE / ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARTIN POUR 2018 ET ANNÉES SUBSÉQUENTES**
- 11) POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE COUCHES LAVABLES**
- 12) WSP / OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PLANIFICATION DE DIVERS TRAVAUX SELON LE PLAN D'INTERVENTION RÉVISÉ**
- 13) WSP / OFFRE DE SERVICES (P18-11018-23) POUR L'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ RÉSIDUELLE DE LA STATION D'ÉPURATION**
- 14) WSP / OFFRE DE SERVICES (P-18-11018-25) POUR L'INSPECTION CAMÉRA DES SERVICES D'ÉGOUTS ET RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION (PI)**
- 15) PLURITEC / OFFRE DE SERVICES POUR SOUTIEN TECHNIQUE D'APPEL D'OFFRES DE FORAGES SUR DIVERSES RUES MUNICIPALES**
- 16) ENGLOBE / PROPOSITION D'HONORAIRES POUR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE (PORTION : 10^E RUE EST, 11^E RUE EST, 16^E RUE EST, 7^E AVENUE OUEST)**
- 17) AG ARCHITECTE (ANDRÉ GAGNÉ) OFFRE DE SERVICES POUR ÉVALUATION DE CONFORMITÉ ET RÉNOVATION DU BÂTIMENT « CLUB SPORTIF GRANDE-COUDÉE »**
- 18) RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DES CHAMBRE DE COMMERCE (EMPLOYÉS MUNICIPAUX) RENOUVELLEMENT ANNUEL**
- 19) DÉMOLITION DE DEUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX (BAR DE LA 10 & ANCIEN POSTE DE VOIRIE) / MANDAT POUR LANCER UN APPEL D'OFFRES PAR INVITATION**
- 20) CHAMBRE DE COMMERCE ST-MARTIN / DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA REFONTE DU SITE INTERNET (st-martin.qc.ca)**
- 21) POLYVALENTE BÉLANGER / DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LE GALA SPORTIF ÉTUDIANT 2018**
- 22) OTIS / OFFRE DE SERVICES POUR L'ÉLÉVATEUR DU CENTRE MUNICIPAL VISANT L'ESSAI ANNUEL AVEC CABINE À VIDE – PRESSION ET SOUPAPE DE DÉCHARGE**
- 23) CENTRE SPORTIF MATRA / ACHAT D'ÉQUIPEMENT INCLUANT L'INSTALLATION DE SURFACE DE DEK HOCKEY DE LA COMPAGNIE FLEX COURT CANADA**

- 24) CORRESPONDANCE
25) ADOPTION DES COMPTES/
26) DIVERS :
 1) PERMIS DE CONSTRUCTION
- 27) MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC
28) PÉRIODE DE QUESTIONS
29) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adoptée

**RE :058-04-2018 : BLANCHETTE VACHON S.E.N.C.R.L. /
PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017**

ATTENDU le rapport des états financiers consolidés dont l'exercice se termine le 31 décembre 2017 est déposé au conseil municipal par le vérificateur externe « Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. » et dûment représenté par Madame Nancy Turcotte ;

ATTENDU que l'auditeur (Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l.) informe le conseil municipal que les états financiers consolidés ont été préparés selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada ;

En conséquence : Il est proposé par : Milisa Pépin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal de Saint-Martin approuve les états financiers consolidés et tels que présenté par le vérificateur externe « Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. » et dûment représenté par Madame Nancy Turcotte;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 afin que ce document soit expédié au MAMOT.

Adoptée.

**RE :059-04-2018 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL/SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 5 MARS 2018**

Suite à la présentation du procès-verbal de la séance régulière du 5 Mars 2018;

Il est proposé par : Michel Marcoux

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 5 Mars 2018 soit adopté.

Adoptée

**RE :062-04-2018 : SERVICE INCENDIE / LISTE DES POMPIERS
ACTIFS ET NON ACTIFS ET LISTE DES PREMIERS
RÉPONDANTS MÉDICAUX (NON-POMPIER)**

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance de la liste des pompiers actifs et non-actifs ainsi que des premiers répondants médicaux déposée par M. Stéphane Maheux directeur du département des incendies ;

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal accepte la liste des pompiers actifs, non-actifs et premiers répondants médicaux du département des incendies.

Adoptée

**RE :063-04-2018: SERVICE INCENDIE / ACHAT DE 3 HABITS
DE COMBAT ET 4 PAIRES DE BOTTES**

ATTENDU la soumission reçue de la compagnie CMP Mayer inc pour l'achat de trois (3) habits de combat au coût estimé à **5 595 \$** (avant tx) pour les trois (3);

ATTENDU la soumission reçue de la compagnie AÉRO-FEU inc pour l'achat de quatre (4) paires de bottes de combats au coût estimé de **2 040 \$** (avant tx) pour les quatre (4);

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autoriser M. Stéphane Maheux directeur du service incendie à l'achat de trois (3) habits de combat ainsi que quatre (4) paires de bottes au coût total de **7 635 \$** (avant tx).

Adoptée

**RE :064-04-2018 : PHOTOGRAPHE STÉPHANIE GILBERT /
PHOTOS MOSAÏQUE 2017-2021**

ATTENDU que le conseil municipal fait réaliser une mosaïque de photos des élus municipaux ainsi que du personnel municipal 2017-2021;

ATTENDU que Madame Stéphanie Gilbert photographe a déposé une facture au coût total de 960 \$;

En conséquence : Il est proposé par : Milisa Pépin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise le paiement 960 \$ comme suit :

Le premier paiement à 75% : 720 \$ (actuellement)

Le paiement final à 25% : 240 \$ (à la livraison de la mosaïque)

Adoptée

**RE :065-04-2018: LECTURE DE COMPTEUR D'EAU
INACCESSIBLE / CORRECTION DE LA TAXATION 2018 EN M³
D'EAU ESTIMÉ / COUPURE D'ALIMENTATION D'EAU
POTABLE DE L'IMMEUBLE (DÉSIGNATION CADASTRALE
N° 5 424 750) - FRANÇOIS POULIN AU 19, 4^E RUE OUEST À LA
DEMANDE DU PROPRIÉTAIRE (ENTENTE SIGNÉE ENTRE
LES PARTIES) & CORRECTION DE LECTURE DE COMPTEUR
D'EAU PAR ERREUR DE L'IMMEUBLE 27, 10^E RUE EST (M.
FABIEN POULIN) POUR LA TAXATION 2018**

ATTENDU que la résidence située au 19, 4^e Rue Ouest n'est plus alimentée en service d'aqueduc et que la Municipalité n'a plus accès au compteur d'eau et qu'une estimation à la consommation avait été faite de 410 m³ représentant une facture de consommation d'eau de **317.75 \$** alors qu'aucune consommation n'a été faite;

ATTENDU que le propriétaire M. François Poulin demande le remboursement pour l'estimation par erreur de la consommation d'eau au coût de **317.75 \$** et consent à signer un document déclarant la coupure du service d'aqueduc pour sa propriété;

ATTENDU qu'un relevé de lecture de compteur d'eau a été fait à l'immeuble de M. Fabien Poulin soit au 27, 10^e Rue Est, passant de 4 665 m³ par erreur à 4 065 m³ représentant un crédit de **465 \$**;

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise le crédit de **317.75 \$** à M. François Poulin pour les raisons énoncées ci-haut.

QUE le conseil municipal autorise le crédit de **465 \$** à M. Fabien Poulin de l'immeuble au 27, 10^e Rue Est pour les raisons énoncées ci-haut.

Adoptée

**RE :066-04-2018 : PROGRAMME ADOS EN CAVALE /
ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
MARTIN POUR 2018 ET ANNÉES SUBSÉQUENTES**

ATTENDU le renouvellement du programme Ados en Cavale été 2018 dans le cadre des activités de « La Maison des Jeunes Beauce-Sartigan » déposée par Mme Julie Barrette directrice;

ATTENDU qu'une contribution est demandée de l'ordre de 50\$ /jeune pour les six (6) semaines en période estivale;

En conséquence : Il est proposé par :Yvan Paré

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal adhère à ce projet pour l'année 2018 et autorise une contribution financière de l'ordre de 50 \$ / jeune participant de la Municipalité de Saint-Martin.

QUE le conseil municipal autorise Brigitte Quirion à renouveler ce projet pour chaque année subséquente aux mêmes conditions que celles de 2018.

Adoptée

**RE :067-04-2018 : POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE
COUCHES LAVABLES**

ATTENDU que dans le cadre de sa politique familiale municipale au développement durable, la Municipalité de St-Martin désire offrir une aide financière de **200 \$** par famille, afin d'encourager les nouveaux parents qui décident d'opter pour les couches lavables en coton ; car celles-ci contribuent à la réduction de la quantité de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement.

En conséquence : Il est proposé par : Yvan Paré

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal de Saint-Martin établit les conditions d'admissibilité au programme de remboursement de couches lavables comme suit :

Conditions pour bénéficier de ce remboursement :

- ☞ Vous devez résider sur le territoire de la municipalité de St-Martin;
- ☞ Votre bébé doit être âgé de moins de 6 mois;
- ☞ Vous devez faire l'achat d'un ensemble de couches coton (min 24 couches neuves).

N.B. : Une seule aide financière sera accordée par famille

Comment obtenir ce remboursement: l'un des parents doit se présenter à la réception de la Municipalité avec les documents suivants :

- ☞ la facture originale de l'achat des couches;
- ☞ Une preuve de naissance de l'enfant;
- ☞ Une preuve de résidence (compte de taxes, bail, etc.);
- ☞ Une pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte d'assurance-maladie, etc.)

Si vous respectez l'ensemble de ces conditions, la Municipalité vous fera parvenir un chèque de **200 \$** pour financer une portion de l'achat de vos couches lavables.

La politique entre en vigueur à la date de son adoption et est rétroactive au 1^{er} janvier 2018.

Adoptée

**RE :068-04-2018 : WSP / OFFRE DE SERVICES PROFES-
SIONNELS POUR LA PLANIFICATION DE DIVERS
TRAVAUX SELON LE PLAN D'INTERVENTION
RÉVISÉ**

ATTENDU l'offre de services professionnels déposée par M. Olivier Bourque ingénieur de la firme WSP visant la planification de divers travaux de préparation au programme TECQ selon le Plan d'intervention;

ATTENDU que l'offre de services est basée sur les taux horaires selon les travaux exécutés et estimés à ± **925 \$** (avant tx);

En conséquence : Il est proposé par : Robert Lessard

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal accepte la proposition déposée par M. Olivier Bourque Ingénieur de la Compagnie WSP en date du 8 mars 2018 et dont les coûts sont estimés à ± **925** (avant tx)

Adoptée

**RE :069-04-2018 : WSP / OFFRE DE SERVICES
PROFESSIONNELS (P18-11018-23) POUR
L'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ RÉSIDUELLE
DE LA STATION D'ÉPURATION**

ATTENDU l'offre de services professionnels (P18-11018-23) déposée par M. Olivier Bourque Ingénieur de la firme WSP au coût de **5 500 \$** (avant tx) afin d'évaluer le niveau de performance actuel de la station d'épuration et vérifier si une capacité résiduelle est disponible;

En conséquence : Il est proposé par : André Roy

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal accepte la proposition d'offre de services professionnels (P18-11018-23) de Monsieur Olivier Bourque de la firme WSP visant l'évaluation de la capacité résiduelle de la station d'épuration au coût de **5 500 \$** (avant tx).

Adoptée

**RE :070-04-2018 : WSP / OFFRE DE SERVICES
PROFESSIONNELS (P-18-11018-25) POUR L'INS-
PECTION CAMÉRA DES SERVICES D'ÉGOUTS ET
RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION (PI)**

ATTENDU l'offre de services professionnels (P-18-11018-25) déposée par M. Olivier Bourque ingénieur de la firme WSP au coût de **4 405 \$** (avant tax) pour les travaux de coordination et la mise en place de la campagne d'inspection par caméra et le soutien à l'appel d'offres visant la réalisation des inspections ;

ATTENDU que suite à la réception du rapport final d'inspection des services d'égouts, il doit obligatoirement avoir une mise à jour du Plan d'Intervention par addenda afin de répondre aux exigences des programmes de subventions et conséquemment un coût de **2 460 \$** (avant tx) est soumis pour cesdits travaux;

En conséquence : Il est proposé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels (P18-11018-25) proposée par M. Olivier Bourque Ingénieur de la firme WSP visant la mise en place d'une campagne d'inspection par caméra du réseau d'égouts, le soutien et la coordination aux travaux d'inspection, de l'appel d'offres ainsi que la révision du Plan d'Intervention et accepte la proposition pour ces travaux estimés à un coût total de **6 865 \$** (avant tx).

Adoptée

RE: 073-04-2018: AG ARCHITECTE (AG ARCHITECTE INC) OFFRE DE SERVICES D'ARCHITECTURE POUR ÉVALUATION DE CONFORMITÉ ET RÉNOVATION DU BÂTIMENT « CLUB SPORTIF GRANDE-COUDÉE »

ATTENDU l'offre de service d'architecture présentée par M. André Gagné de la firme d'architecture « AG Architecte Inc » visant l'évaluation du coût pour rendre conforme ainsi que l'évaluation du coût des travaux de rénovation nécessaires au bâtiment principal du Club Sportif Grande-Coudée;

ATTENDU que le mandat consiste à effectuer des visites visuelles, l'étude de la réglementation applicable et la présentation aux élus municipaux ainsi que la production d'un rapport établissant les travaux à réaliser et les coûts s'y rattachant;

ATTENDU que les honoraires à prévoir pour ces travaux sont estimés à **2 550 \$** (avant tx) par la firme d'architecture « AG Architecte inc »;

En conséquence : Il est proposé par : André Roy

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services d'architecture déposée par M. André Gagné de la firme « AG Architecte Inc » au coût de **2 550 \$** pour les travaux d'évaluation de conformité et de rénovation du bâtiment principal du Club Sportif Grande-Coudée.

Adoptée

RE :074-04-2018 : RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DES CHAMBRE DE COMMERCE (EMPLOYÉS MUNICIPAUX) RENOUELEMENT ANNUEL

ATTENDU l'échéance du régime d'assurance collective des employés municipaux de Saint-Martin en avril 2018 ;

En conséquence : Il est proposé par : Yvan paré

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal renouvelle les assurances collectives des employés de la Municipalité de Saint-Martin soit avec le régime d'assurance collective des Chambres de Commerce pour un an, et ce, à partir du 1^{er} avril 2018.

Adoptée.

RE :075-04-2018 : DÉMOLITION DE DEUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX (BAR DE LA 10 & ANCIEN POSTE DE VOIRIE) / MANDAT POUR LANCER UN APPEL D'OFFRES PAR INVITATION

ATTENDU que le conseil municipal désire lancer un appel d'offres par invitation pour la démolition de deux (2) bâtiments municipaux tel que précité en rubrique et que ces invitations soient lancées aux compagnies suivantes :

Constructions Rolland Blais Inc
Kristian Maheux Inc
Excavation Lapointe & Fils inc.
Sylvain Poulin

En conséquence : Il est proposé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise Brigitte Quirion d.,g / sec. Très. à préparer et à lancer un appel d'offres par invitation pour la démolition de deux (2) bâtiments municipaux soit le Bar de la 10 ainsi que l'ancien poste de voirie aux compagnies ci-haut mentionnées.

Adoptée

**RE :076-04-2018 : CHAMBRE DE COMMERCE ST-MARTIN /
DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À
LA REFONTE DU SITE INTERNET (st-martin.qc.ca)**

ATTENDU qu'une demande de participation financière est déposée par résolution de la Chambre de Commerce de St-Martin due aux frais liés à la refonte du site internet pilotée par la Chambre de Commerce de St-Martin en 2017 au montant de quatre mille dollars (4 000 \$);

En conséquence : Il est proposé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal de Saint-Martin autorise une participation financière de l'ordre de quatre mille dollars (4 000 \$) afin de contribuer à une partie des frais engagés en 2017 par la Chambre de Commerce de St-Martin pour la refonte du site internet **st-martin.qc.ca**

Adoptée

**RE :077-04-2018 : POLYVALENTE BÉLANGER / DEMANDE DE
PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LE GALA
SPORTIF ÉTUDIANT 2018**

Il est proposé par : Michel Marcoux

Et résolu à l'unanimité,

QUE suite à la réception d'une demande de commandite pour le Gala Sportif Étudiant 2018 en date du 21 mars dernier, le conseil municipal autorise un montant de **250 \$**.

Adoptée

**RE :078-04-2018 : OTIS / OFFRE DE SERVICES POUR
L'ÉLEVATEUR DU CENTRE MUNICIPAL VISANT
L'ESSAI ANNUEL AVEC CABINE À VIDE –
PRESSION ET SOUPAPE DE DÉCHARGE**

ATTENDU l'obligation de faire un essai annuel avec cabine à vide-pression et soupape de décharge pour l'élévateur de la Municipalité de Saint-Martin;

ATTENDU l'offre de services de la compagnie « OTIS CANADA INC » au coût de **330 \$** (avant tx) proposition N° OUI180329113129;

En conséquence : Il est proposé par : André Roy

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service de la compagnie « OTIS CANADA INC » pour les travaux précités au coût de **330 \$** (avant tx).

Adoptée

**RE : 079-04-2018 : CENTRE SPORTIF MATRA / ACHAT
D'ÉQUIPEMENT INCLUANT L'INSTALLATION DE
SURFACE DE DEK HOCKEY DE LA COMPAGNIE
FLEX COURT CANADA**

ATTENDU la soumission reçue de la compagnie « Flex Court Canada » au montant de **14 932.67 \$** pour l'achat d'équipement incluant l'installation de surface de Dek Hockey;

En conséquence : Il est proposé par : Yvan Paré

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal accepte la proposition N° 56266 de la compagnie « Flex Court Canada » pour l'achat d'équipement incluant l'installation d'une surface de Dek Hockey au coût de **14 932.67 \$** (tx incluses).

Adoptée

CORRESPONDANCE

**RE : 080-04-2018 : CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE
SAINT-GÉDÉON / CONTRIBUTION 2017-2018**

Il est proposé par : Yvan Paré

Et résolu à l'unanimité,

QUE suite à la réception d'une demande de participation financière pour le Club de Patinage St-Gédéon (CPA St-Gédéon), le conseil municipal autorise un montant de **100 \$** pour la contribution de la Municipalité de Saint-Martin pour la saison 2017-2018.

Adoptée

**RE: 081-04-2018: VOIRIE / OFFRE DE SERVICE POUR
L'ACHAT ET L'ÉPANDAGE DE CALCIUM LIQUIDE
DE LA COMPAGNIE TRANSPORT ADRIEN ROY &
FILLES INC**

ATTENDU l'offre de fourniture de calcium liquide de la compagnie « Transport Adrien Roy & Filles Inc » au coût de **0.330 \$ / litre** (avant taxes) comprenant le matériel, le transport et l'épandage;

En conséquence : Il est proposé par : André Roy

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal accepte la proposition de la Compagnie Transport Adrien Roy & Filles Inc au coût de **0.330 \$ / litre** (avant tx) pour l'exercice financier 2018.

Adoptée.

RE:082-04-2018: ADOPTION DES COMPTES

Les comptes du mois de Mars 2018 ainsi que l'état du rapport budgétaire sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes à payer au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par: Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de Mars 2018 du poste :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 27 828.90 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE : 10 310.85 \$
TRANSPORT ROUTIER : 32 283.24 \$
HYGIÈNE DU MILIEU : 55 918.75 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE : -----
AMÉNAGEMENT / URB. DÉV. : 2 310.39 \$
LOISIRS & CULTURE : 31 470.62 \$
TOTAL AFFECTATIONS : 3 081.94 \$

Représentant des comptes à payer au montant de **163 204.69 \$** selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.

Adoptée

DIVERS

RAPPORT DÉPOSÉ :

**Renouvellement du contrat d'assurance MMQP 03 029045 DU 8
février 2018 pour l'année financière 2018**

L'ordre du jour de la séance régulière du 9 Avril 2018 étant épuisé,
Madame Milisa Pépin conseillère propose la fin de l'assemblée.

**Je _____, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.**

Secrétaire- Trésorière